



Cette photo montre les groupes de parties prenantes pendant le 1er atelier au centre d'opération d'urgence du BNGC en 2019. C'est lors de cet atelier que sont initiés et désignés les secteurs du groupe de travail.

PROCESSUS DE NOMINATION DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le service de l'Adaptation au Changement climatique, par l'intermédiaire de l'agent chargé de l'atténuation, a organisé un atelier sur l'atténuation du changement climatique, avec la participation des représentants du gouvernement et d'ONG. Sur l'ensemble des parties prenantes présentes, des secteurs clés de l'atténuation du changement climatique ont ensuite été désignés pour devenir membre du groupe de travail technique sur l'atténuation du changement climatique (GTTACC).

Les nominations sont ensuite envoyées, au service du Changement climatique où elles sont finalisées. Puis, le ministre en charge a officialisé la nomination du membre du GTTACC par une lettre signée.



LES TERMES DE RÉFÉRENCES (TDR) DU GTTACC

Lors de la réunion, les termes de référence du CCMTWG pour cette activité ont été rédigés et approuvés par seulement neuf (9) membres, y compris le président du GTT. En 2020, ce dernier a été modifié lors de la première réunion du groupe de travail technique (GTT), avec la participation d'une partie prenante, soit dix (10) membres au total. Les suppléants de chaque groupe sont nommés dans le but de maintenir l'élan de la participation des membres de tous les secteurs à toutes les réunions et de maintenir le contenu des informations données et partagées entre les membres.

Department of Climate Change

Mike Waiwai
Directeur
SACC, VA0059,
Port-Vila, Vanuatu.
Téléphone : 22160



docc.gov.vu
www.nab.vu

docc@vanuatu.gov.vu

SERVICE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE GOUVERNEMENT DE VANUATU



GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Membres du groupe de travail technique sur l'atténuation du changement climatique lors de leur première réunion en 2020



Jun 2020

SACC

"Working Together for a Resilient Vanuatu"

Information générale

La fonction principale du GTT est à la fois d'assurer la direction et l'assistance au service du Changement climatique dans son soutien aux actions d'atténuation du changement climatique au niveau national et communautaire. Ces actions sont cohérentes avec les politiques nationales clés, y compris la politique nationale sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes (CCRRC), la feuille de route nationale sur l'énergie (FRNE) et les contributions déterminées au niveau national (CDN), en contribuant aux mesures d'atténuation au niveau mondial, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

Le groupe de travail technique servira de guide au service de l'Adaptation au changement climatique dans sa contribution visant à garantir le bon cheminement du pays vers le développement durable, comme indiqué dans le plan national de développement durable, et à assurer le respect de ses obligations en matière de rapports sur l'atténuation dans le cadre de la CCNUCC.

Dans ses fonctions de soutien au service du Changement climatique, le GTT travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement, les agences non gouvernementales, le secteur privé, les institutions académiques, les sociétés civiles et les organisations confessionnelles.



Le coordinateur du projet REDD+ fait une présentation lors de la réunion des parties prenantes.



Rôles et responsabilités du GTT

- Établir un bilan des politiques et des cadres législatifs relatifs à l'atténuation deux fois par an ou à des intervalles qui seront décidés par le GTT.
- Garantir la participation et la contribution à l'élaboration ou à la révision des politiques et des cadres législatifs pertinents en matière d'atténuation, le cas échéant.
- Dresser un bilan des projets ou programmes d'atténuation en cours de mise en œuvre à Vanuatu, deux fois par an ou à des intervalles à déterminer par le GTT.
- Assurer, le cas échéant, le développement et la mise en œuvre de projets ou de programmes pertinents en matière d'atténuation à Vanuatu.
- Participer, le cas échéant, aux processus de communication nationale et à l'élaboration des rapports semestriels.
- Contribuer, le cas échéant, aux processus et/ou activités liées au bilan national des gaz à effet de serre.
- Assurer un rôle d'orientation et de conseil dans le domaine de l'information, de l'éducation et de la communication en matière d'atténuation, des normes de messages, etc.
- Assurer en étroite collaboration avec le service en charge des rapports finaux, la supervision des travaux relatifs à l'atténuation du changement climatique à Vanuatu.
- Promouvoir et faciliter la lutte contre le changement climatique
- Assurer la diffusion et le partage d'informations et examiner les recherches sur l'atténuation.

Membres du GTT

Président – directeur; service de l'Adaptation au changement climatique

Co-président –RACV

Les parties prenantes du GTT :

1. Service de l'Énergie
2. Service de la Sylviculture
3. Service de l'Environnement
4. Service de l'Agriculture
5. Oxfam Vanuatu
6. Service des Affaires féminines
7. Service de l'Autorité locale
8. Société pétrolière de Vanuatu
9. Service de l'Enseignement supérieur
10. Ministère de l'Infrastructure et des Services publics (MISP)



Participants des secteurs public et privé à la réunion des parties prenantes sur l'atténuation des changements climatiques.